|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 30 janvier 2018

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Contact:Tél.:Télécopie:Courriel: | **Circulaire TSB 70**Manifestations du TSB/MA**Martin ADOLPH**+41 22 730 6828+41 22 730 5853tsbevents@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
|  |  | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| Objet: | **Atelier de l'UIT sur le thème "Qualité de fonctionnement, qualité de service et qualité d'expérience pour les services multimédias" Dakar (Sénégal), 19-20 mars 2018** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'**Atelier de l'UIT sur le thème "Qualité de fonctionnement, qualité de service et qualité d'expérience pour les services multimédias"** se tiendra les 19 et 20 mars 2018 à Dakar (Sénégal), à l'aimable invitation de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) du Sénégal. L'atelier sera suivi d'une réunion du Groupe de Rapporteur pour la Question 12/12 "Aspects opérationnels de la qualité de service des réseaux de télécommunication" les 21 et 22 mars (matin) et d'une réunion du Groupe régional pour l'Afrique de la Commission d'études 12 de l'UIT-T (SG12RG-AFR) ainsi que d'une session de formation pratique associée sur la réduction de l'écart en matière de normalisation, qui auront lieu le 22 mars (après-midi) et le 23 mars 2018 (toute la journée).

2 L'atelier aura lieu en anglais et en français.

3 La participation à l'atelier est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT, aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite, mais le nombre de places est limité et aucune bourse ne sera accordée.

4 L'objectif de l'atelier est de mettre en évidence et d'examiner les évolutions récentes dans le domaine de la qualité de fonctionnement, de la qualité de service (QoS) et de la qualité d'expérience (QoE) pour les services multimédias, y compris les cadres politiques et réglementaires, le comportement des clients et les stratégies destinées à garantir la qualité de service et la qualité d'expérience pour toutes les parties prenantes concernées.

L'atelier est organisé par le **Groupe sur le développement de la qualité de service** (QSDG) relevant de la Commission d'études 12 de l'UIT-T (Qualité de fonctionnement, qualité de service et qualité d'expérience), qui a été créé en application de la **Résolution 95 de l'AMNT-16** intitulée "Initiatives prises par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT pour mieux faire connaître les bonnes pratiques et les politiques relatives à la qualité de service".

5 Des informations relatives à l'atelier, et notamment des renseignements pratiques et le programme de la manifestation , seront disponibles sur le site web de la manifestation à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/201803/Pages/default.aspx>. Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des équipements de réseau local sans fil seront mis à disposition sur le site de la manifestation.

7 L'inscription est obligatoire pour toutes les personnes qui souhaitent participer à l'atelier. Pour vous inscrire, vous êtes invités à remplir le formulaire en ligne disponible à l'adresse <https://www.itu.int/online/edrs/REGISTRATION/edrs.registration.form?_eventid=3001057> au plus tard le 14 mars 2018. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants à l'atelier est obligatoire et se fait exclusivement *en ligne*.**

8 Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé dès que possible auprès de la représentation du Sénégal (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Des renseignements supplémentaires concernant les demandes de visa seront communiqués sur le site web de la manifestation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications